

# Guide de ramassage des débris de l'Ontario pour les enseignants et les écoles



**LUTTER**  
contre les  
**DÉCHETS**

# Table des matières

Introduction.....	3
Journée provinciale d'action contre les détrit.....	4
Prévention des détrit.....	5
Organiser un ramassage.....	6
Liste de vérification.....	7
Conseils de sécurité.....	9
Conseils de recyclage.....	10
Idées de lieu de ramassage.....	11
Ressources supplémentaires pour les enseignants	
Faits en bref.....	12
Évaluez vos connaissances.....	14
Mot caché.....	15
Jeu d'association.....	16
Coordonnées.....	19

# Merci de votre intérêt pour la propreté et la réduction des déchets dans notre province!

Ce guide a été élaboré par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs à l'intention des écoles et des enseignants de l'Ontario, afin d'inciter les élèves et les jeunes à s'investir dans la réduction de la quantité de déchets dans l'environnement et dans les mesures de prévention.

Un autre guide est également publié en ligne pour le grand public – nous invitons les enseignants et les écoles à partager le lien suivant avec les parents et les tuteurs :

[www.ontario.ca/fr/page/guide-pour-le-ramassage-des-dechets](http://www.ontario.ca/fr/page/guide-pour-le-ramassage-des-dechets)

Si vous avez des questions, consultez

[www.ontario.ca/fr/page/contribuez-reduire-dechets](http://www.ontario.ca/fr/page/contribuez-reduire-dechets) ou écrivez à

[actONlitter@ontario.ca](mailto:actONlitter@ontario.ca).



# Les engagements de l'Ontario et la Journée provinciale d'action contre les débris

Nous agissons concrètement pour garder nos quartiers, nos parcs, nos lacs, nos rivières et nos cours d'eau propres et libres de débris en donnant chaque année l'exemple à l'occasion de la Journée provinciale d'action contre les débris. La réduction de la quantité d'ordures ménagères et de débris disséminés dans nos collectivités et l'encouragement d'une action locale en faveur de l'environnement contribuent à préserver la propreté et la splendeur de notre province.

La [\*Loi de 2019 sur la Journée provinciale d'action contre les débris\*](#) a créé la Journée provinciale d'action contre les débris, qui a lieu le deuxième mardi de mai de chaque année. Cette journée encourage les particuliers, les élèves et étudiants, les municipalités et les entreprises de toute la province à s'unir dans un effort de sensibilisation à l'impact des débris et des ordures, et à participer à un grand ramassage.

Pour en savoir plus, consultez la page Web [Contribuez à réduire les débris](#).

Même si la Journée provinciale d'action contre les débris n'a lieu qu'une fois par année, ce guide vous propose des idées pour mobiliser les élèves, les enseignants et les écoles toute l'année durant!





## Comment votre classe ou votre école peut-elle appuyer les efforts de prévention et de réduction des détrit­us?

- 1. Soulignez la Journée provinciale d'action contre les détrit­us de vos écoles et vos salles de classe.**
  - Ajoutez la Journée provinciale d'action contre les détrit­us à votre agenda scolaire.
  - Encouragez les élèves à faire une journée zéro déchet (en évitant tout produit jetable dans les boîtes à lunch).
  - Organisez une activité lors de cette journée, comme un pique-nique zéro déchet.
  - Orientez vos activités prévues pour la journée sur le sujet des ordures ménagères et des détrit­us.
- 2. Organisez un ramassage de détrit­us, à l'occasion de la Journée provinciale d'action contre les détrit­us (ou un autre jour), autour de l'école ou dans votre collectivité! Consultez la partie « Organisation d'un ramassage des détrit­us » ci-après pour en savoir plus.**
- 3. Enseignez aux élèves ce qui peut être recyclé et déposé dans les bacs verts de la collectivité (si elle dispose d'un tel programme), afin de réduire le plus possible la quantité de déchets qui aboutissent dans une décharge. Visitez la page Web sur la gestion des déchets de votre municipalité pour de plus amples renseignements et pour découvrir si elle offre des affiches téléchargeables, des ressources virtuelles et des programmes en personne pour les élèves.**
- 4. Sensibilisez les élèves à l'importance d'éliminer correctement les déchets pendant la récréation ou quand ils sont à l'extérieur, afin d'aider à réduire la quantité de détrit­us disséminés dans l'environnement! Envisagez d'installer des affiches anti-détrit­us sur les portes de sortie.**
- 5. Cherchez des liens possibles dans le programme scolaire pour intégrer le sujet des ordures et des détrit­us à vos cours.**

# Organisation d'un ramassage des détritrus

Dans cette partie, vous trouverez des renseignements et des ressources pour vous aider à organiser un ramassage des détritrus, notamment une liste de vérification complète pour aider les enseignants et les écoles à organiser un ramassage sécuritaire et fructueux.

En plus du service municipal de gestion des déchets, un certain nombre d'organismes appuient les initiatives de ramassage et peuvent donner un coup de main aux écoles.



# LISTE DE VÉRIFICATION



## Avant le ramassage

- Choisissez une journée pour l'activité de ramassage. La Journée provinciale d'action contre les détrit­us a lieu chaque année le deuxième mardi de mai, mais vous pouvez faire un ramassage n'importe quel jour de l'année!
- Dressez la liste des membres de votre équipe de ramassage.
- Choisissez un lieu à nettoyer pour votre activité de ramassage. Assurez-vous de suivre toutes les directives de votre école et de votre conseil scolaire pour choisir ce lieu. Le terrain de l'école est un choix tout indiqué pour le ramassage. Les détrit­us ont tendance à s'accumuler le long des clôtures de l'école, là où le vent les pousse.
- Distribuez des autorisations de sortie pour les activités à l'extérieur de l'école, s'il y a lieu.
- Réunissez de l'équipement de protection, comme des gants ou des pinces ramasse-déchets, pour vos élèves. Il est aussi fortement recommandé de prévoir du désinfectant pour les mains.
- Si votre école et votre conseil scolaire acceptent que vous ramassiez des détrit­us sur un lieu public, communiquez avec la municipalité pour savoir si vous avez besoin d'un permis pour organiser une telle activité et, si c'est le cas, pour connaître la marche à suivre afin d'en obtenir un. Si le ramassage a lieu sur un terrain privé, assurez-vous d'obtenir la permission du propriétaire.
- Choisissez une méthode d'élimination des déchets, par exemple :
  - les poubelles et les bacs de recyclage de votre école – vous devrez alors parler de votre initiative au concierge ou au personnel d'entretien de l'école;
  - si vous n'avez pas ce dont vous avez besoin à l'école, adressez-vous à la municipalité pour demander si elle peut vous aider, par exemple en vous autorisant à utiliser une poubelle et un bac de recyclage sur une rue de la ville ou en prenant rendez-vous pour faire enlever les déchets ramassés à l'école.
- Expliquez les points importants aux élèves avant la journée de ramassage, par exemple :
  - des conseils de sécurité et de recyclage;
  - un rappel de ce qu'il faut apporter (par exemple des sacs à ordures et des sacs de recyclage, une bouteille d'eau, des vêtements adéquats en fonction de la météo, un masque, des gants, etc.); vous pouvez peut-être obtenir des sacs à ordures et à recyclage du service de gestion des déchets de votre école, mais n'oubliez pas de vérifier à l'avance;
  - l'heure et lieu de rassemblement.



## Le jour du ramassage

- Préparez tout votre matériel de coordination (liste des participants, stylos, trousse de premiers soins, désinfectant pour les mains, etc.).
- Rejoignez votre équipe de nettoyage à la date, à l'heure et à l'endroit prévus
- Passez en revue :
  - les exigences de sécurité (port de gants, attention à la circulation automobile);
  - les limites du secteur à nettoyer;
  - l'heure de la fin de l'activité et le point de rassemblement;
  - les règles de tri et d'élimination des débris ramassés.
- Demandez aux élèves d'utiliser un sac de recyclage et un sac à ordures pour séparer correctement les matières recyclables des simples déchets.
- Amusez-vous! Prenez des photos de votre équipe et du travail en cours; songez à prendre une photo « avant et après » du site pour montrer les progrès réalisés.

## Après le ramassage

- Éliminez correctement les débris que vous avez ramassés, en veillant au recyclage des matières recyclables collectées. Assurez-vous que l'équipement de protection individuelle utilisé, comme les gants, est éliminé correctement et de façon sécuritaire dans un sac à ordures scellé.
- Partagez des photos de votre événement mené dans le cadre de la Journée provinciale d'action contre les débris sur les pages de votre école dans les médias sociaux, en utilisant le mot-clic #luttercontrelesdéchets, afin que le Ministère voie vos publications – peut-être les partagera-t-il à son tour!

# CONSEILS DE SÉCURITÉ



La sécurité d'abord! Passez en revue les conseils de sécurité ci-dessous et assurez-vous de prendre les précautions nécessaires lors de votre activité de ramassage de débris.

- Suivez toutes les règles et tous les conseils de votre école et de votre conseil scolaire.
- Utilisez de l'équipement de protection individuelle ou « EPI » (gants) ou une pince ramasse-déchets pour ramasser les débris; après le ramassage, éliminez l'EPI jetable de manière sûre dans une poubelle à couvercle.
- Les activités de ramassage devraient se dérouler durant les heures d'école et les heures de clarté.
- Faites preuve de prudence sur les sols instables ou glissants (par exemple les ravins, berges de rivières), dans les tunnels ou à proximité des bassins de gestion des eaux pluviales.
- Songez à porter un gilet de sécurité ou des vêtements de couleur vive si vous ramassez des débris en bord de route.
- Ne ramassez pas de matières dangereuses telles que du verre, du fil de fer barbelé, des seringues ou des aiguilles, des déchets médicaux, des pipes, des produits chimiques et des débris aux bords tranchants ou rouillés. Prenez plutôt en note l'objet et son emplacement exact puis, après le ramassage, communiquez avec le service de gestion des déchets de la municipalité pour le lui signaler.
- Évitez les endroits remplis d'eau, comme les fossés, les ruisseaux ou les étangs. Redoublez de prudence aux endroits où de l'eau ou de la glace pourraient se trouver.
- Faites attention aux animaux sauvages, aux insectes, aux ruches et aux nids, ainsi qu'aux mauvaises herbes nocives comme l'herbe à puce et la berce du Caucase.
- Signalez les objets suspects au service de police local en composant son numéro de téléphone pour les situations non urgentes, ou composez celui de la Police provinciale de l'Ontario, c'est-à-dire le 1 888 310-1122.

## CONSEILS DE RECYCLAGE



- Dans la mesure du possible, utilisez des sacs séparés pour les matières recyclables et les simples déchets.
- Certaines municipalités ont des applications mobiles de gestion des déchets, que vous pouvez consulter sur place pour distinguer les déchets à recycler de ceux à jeter à la poubelle, et pour reconnaître les déchets dangereux. Renseignez-vous auprès de votre municipalité et téléchargez l'application à l'avance s'il y en a une!
- Placez les déchets dangereux à l'écart des autres déchets et des objets recyclables. Rappelez-vous, la sécurité avant tout! Vous avez toujours la possibilité de laisser certains objets là où vous les avez trouvés et de prendre note de leur emplacement puis, après le ramassage, de communiquer avec le service de gestion des déchets de votre municipalité pour le lui signaler.
- Voici des exemples de déchets dangereux :
  - les seringues (n'y touchez pas!);
  - les piles et batteries;
  - les bombes aérosol et flacons pulvérisateurs;
  - les tubes fluorescents et les ampoules fluorescentes compactes (AFC);
  - les bouteilles et réservoirs d'hélium et de propane et les bonbonnes pour barbecue.

## IDÉES DE LIEU DE RAMASSAGE



Veillez à choisir un lieu suffisamment grand pour permettre à toute la classe de ramasser des débris. Selon le niveau de vos élèves, vous voudrez peut-être privilégier un site qui vous permet de voir tous les enfants d'un seul regard (par exemple, un champ ouvert).

- La cour de l'école
- Des sentiers près de l'école
- Des aires de jeux communautaires
- Un parc public
- Les trottoirs d'une rue du quartier
- Des terrains vacants ou de stationnement (en prenant soin d'obtenir la permission du propriétaire).

Cette section contient des ressources clés sur la prévention des débris et sur le recyclage, ainsi que des activités interactives telles que des questionnaires et des jeux pour inciter les élèves à s'informer sur la prévention des débris en Ontario.

### Définitions

**Débris** : déchets tels que papier, canettes, emballages de bonbons, gobelets et bouteilles en verre ou en plastique, qui sont abandonnés dans un lieu public ou à l'air libre.

**Recyclage** : action de transformer des déchets tels que le plastique, le métal, le verre ou le papier en matériaux réutilisables.

**Décharge** : lieu désigné pour l'enfouissement des déchets.

**Boîte bleue** : bac en plastique bleu éventuellement sur roulettes utilisé pour stocker les matériaux recyclables avant leur collecte.

**Bac vert** : bac en plastique vert éventuellement sur roulettes utilisé dans certaines municipalités de l'Ontario pour stocker les matières organiques compostables, telles que les déchets alimentaires, avant leur collecte.

### Faits en bref : les déchets en Ontario

Communiquez ces informations en classe afin de sensibiliser les élèves à l'impact des déchets en Ontario.

Le saviez-vous?

- Chaque personne en Ontario génère environ une tonne de déchets par an,<sup>[1]</sup> ce qui équivaut au poids d'une girafe adulte!
- Les déchets qui ne sont pas recyclés ou qui ne sont pas mis en décharge finissent par joncher notre environnement, ce qui peut avoir un effet négatif sur les animaux et les végétaux.
- On estime que près de 10 000 tonnes de déchets plastiques se déversent chaque année dans les lacs et les rivières de l'Ontario. C'est presque le poids de la tour Eiffel!

- Le recyclage d'une seule canette en aluminium permet d'économiser suffisamment d'énergie pour faire fonctionner un téléviseur pendant trois heures, soit environ le temps nécessaire pour regarder un match de hockey! <sup>[3]</sup>
- Les restes alimentaires peuvent également devenir des déchets. Le fait d'abandonner de la nourriture à l'extérieur peut attirer les animaux sauvages et leur faire perdre leur peur naturelle des humains, ou les rendre malades s'ils la mangent. <sup>[2]</sup>
- Le plastique peut mettre des centaines, voire des milliers d'années à se décomposer dans l'environnement. Presque chaque objet en plastique fabriqué depuis les années 1950 est encore présent dans l'environnement. <sup>[3]</sup>

## Ce que vous pouvez faire

Donnez ces conseils à vos élèves afin de les sensibiliser aux gestes qui peuvent réduire la quantité de déchets.

Voici quelques-unes des choses que vous pouvez faire :

- Mettez toujours les déchets, les matières recyclables et les matières organiques à la poubelle, dans la boîte bleue ou dans le bac vert. Ne les jetez jamais par terre.
- Apprenez quels sont les objets qui peuvent être déposés dans la boîte bleue au lieu d'être jetés à la poubelle.
- Assurez-vous que les contenants sont propres et rincés avant de les mettre dans la boîte bleue.
- Demandez à vos parents de donner vos vieux jouets et vêtements en plastique au lieu de les jeter.
- Utilisez des contenants réutilisables dans votre boîte à lunch au lieu de contenants en plastique jetables.
- Utilisez une bouteille d'eau réutilisable en métal au lieu d'une bouteille d'eau en plastique jetable.
- Ne laissez pas de trace! Après toute activité à l'extérieur, assurez-vous de rapporter à l'intérieur les ballons, l'équipement sportif, les bouteilles d'eau en plastique et les jouets, ou assurez-vous qu'ils sont rangés dans un lieu ou un conteneur de rangement à l'extérieur.
- Participez à une journée de ramassage des détritrus.

## Annexe A

# Évaluez vos connaissances sur les détrit

**Question 1 :** Vrai ou faux? Le ramassage des détrit

**Question 2 :** Combien de temps faut-il pour qu'une bouteille d'eau en plastique se décompose dans une décharge?

- a) 60 ans
- b) 100 ans
- c) 300 ans
- d) 450 ans

**Question 3 :** Quelle est la forme la plus courante de déchets sur le littoral du Canada?

- a) Gobelets en polystyrène
- b) Mégots de cigarettes
- c) Sacs en plastique
- d) Couverts en plastique

**Question 4 :** Quelle quantité de déchets plastiques le monde produit-il chaque année?

- a) 100 millions de tonnes
- b) 200 millions de tonnes
- c) 350 millions de tonnes
- d) 500 millions de tonnes

**Question 5 :** Vrai ou faux? Tous les plastiques sont recyclables.

**Question 6 :** Parmi les objets suivants, lesquels sont recyclables?

- a) Papier et carton
- b) Acier et aluminium
- c) Bouteilles en verre
- d) Toutes ces réponses

**Question 7 :** Quels gestes vous permettraient de contribuer à la réduction des déchets?

- a) Recycler correctement vos déchets
- b) Ne jamais jeter vos déchets par terre
- c) Participer à une journée de ramassage des détrit
- d) Toutes ces réponses

## Annexe B – Mot caché

F O Q K M P A M A J O W B T Y  
I N N L X D É C H A R G E D H  
R P R W I N É S S E M M J N Y  
K R E G R R I T I N P H F U P  
X A C C D F D B R V F B F A L  
U M Y F É N S O N I G Q P L A  
Q A C I C B W U D R T K Y I S  
S S L X H O Y T A O C U Y E T  
P S E M E Z P E J N D L S S I  
B A R K T G U I B N W C P Z Q  
M G J A L Y G L M E U R S Q U  
F E F S D Q J L G M G Q O E E  
O P Z V N U F E E E Z T M R P  
N B C A I N P F Q N H V E Y M  
T Z T J L Z B R Y T N N N E F

environnement  
plastique

décharge  
déchet

recycler  
ramassage

détritus  
bouteille

## Annexe C – Jeu d'association

Pouvez-vous deviner où vont ces déchets? À côté de chaque déchet, inscrivez la lettre de la poubelle où il faut le mettre.

1. Bouteille de shampoing  
en plastique -----

2. Boîte en carton -----

3. Cœur de pomme -----

4. Bouteille en verre -----

5. Os de poulet -----

6. Ampoule électrique -----

7. Papier-mouchoir -----

8. Canette en aluminium -----



**A. Boîte de  
recyclage**



**B. Poubelle**



**C. Bac vert/compost**

# Réponses

## Annexe A – Évaluez vos connaissances sur les déchets

**Réponse 1 : Vrai.** De petits animaux comme les souris et les tamias peuvent se glisser dans des contenants abandonnés tels que des bouteilles et des boîtes de conserve et y rester coincés. Les oiseaux peuvent confondre les morceaux de plastique nocifs avec de la nourriture et les manger par erreur.

**Réponse 2 : d) 450 ans.** La dégradation d'une bouteille en plastique moyenne dans une décharge peut prendre jusqu'à 450 ans. Certains objets en plastique peuvent prendre encore plus longtemps.<sup>[4]</sup>

**Réponse 3 : b) Mégots de cigarettes.** Plus de 164 000 mégots de cigarettes ont été trouvés sur les côtes canadiennes en 2022.<sup>[5]</sup>

**Réponse 4 : c) 350 millions de tonnes.** Seuls environ 9 % de ces déchets sont recyclés.<sup>[6]</sup>

**Réponse 5 : Faux.** Certains types de plastique sont plus recyclables que d'autres.<sup>[7]</sup>

**Réponse 6 : d) Toutes ces réponses.** Vous pouvez en savoir plus sur les articles qui peuvent être recyclés en consultant la page Web de votre municipalité consacrée au recyclage.<sup>[8]</sup>

**Réponse 7 : d) Toutes ces réponses.**

## Annexe B – Mot caché

F O Q K M P A M A J O W B T Y  
I N N L X D É C H A R G E D H  
R P R W I N É S S E M M J N Y  
K R E G R R I T I N P H F U P  
X A C C D F D B R V F B F A L  
U M Y F É N S O N I G Q P L A  
Q A C I C B W U D R T K Y I S  
S S L X H O Y T A O C U Y E T  
P S E M E Z P E J N D L S S I  
B A R K T G U I B N W C P Z Q  
M G J A L Y G L M E U R S Q U  
F E F S D Q J L G M G Q O E E  
O P Z V N U F E E E Z T M R P  
N B C A I N P F Q N H V E Y M  
T Z T J L Z B R Y T N N N E F

## Annexe C – Jeu d'association

1.A, 2.A, 3.C, 4.A, 5.C, 6.B, 7.B, 8.A

# Sources

1. Selon les données résidentielles 2020 tirées de Residential Diversion Rate 2019, Office de la productivité et de la récupération des ressources (OPRR), et les données non résidentielles de 2018 tirées de l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises et des administrations publiques, 2018, Statistique Canada.
2. [Nourrir les animaux : ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire](#) - ontario.ca
3. [Stratégie pour un Ontario sans déchets : Vers une économie circulaire](#)
4. [Degradation Rates of Plastics in the Environment](#) - ACS Sustainable Chemistry & Engineering (en anglais seulement)
5. [Les mégots de cigarettes, le plastique et les emballages alimentaires restent les principaux déchets sur les rivages canadiens](#) - Ocean Wise
6. [Plastic Waste: Challenges and Opportunities to Mitigate Pollution and Effective Management](#) - PMC (en anglais seulement)
7. [The world of plastic waste: A review](#) - ScienceDirect (en anglais seulement)
8. [What Goes in the Blue Bin \(Recycling\)?](#) – Ville de Toronto (en anglais seulement)



**Nous vous remercions de votre soutien et de l'intérêt que vous portez à la prévention et à la réduction des détrit​us et des déchets. Merci également de mettre en valeur la Journée provinciale d'action contre les détrit​us.**

**Vous avez des questions?  
Envoyez un courriel à [actONlitter@ontario.ca](mailto:actONlitter@ontario.ca)**

# LUTTER contre les DÉCHETS

